82 rue Jean Vilar
26000 VALENCE
mailto:centreculturelhispanique@gmail.com
+33 06 06 42 82 23

RÈGLEMENT : CONCOURS DE DANSE FLAMENCO 2026

Samedi 25 avril 2026, au Théâtre de la ville, place de la Liberté, 26000 VALENCE

ARTICLE 1 : CATÉGORIES

Le Concours de Flamenco de la Drôme est ouvert aux danseuses et aux danseurs de toutes nationalités et lieux de résidence.

- **Catégorie solo avec musiciens :**

Chaque danseuse/danseur (**à partir de 15 ans)** se produira en **solo** accompagné-e par les musiciens officiels du concours.
Les finalistes danseront une chorégraphie d'une durée de **10 minutes maximum** sur le *palo* de leur choix.

- **Catégorie danseuse/danseur sur musiques enregistrées :**

Chaque danseuse/danseur **(à partir de 15 ans**) pourra se produire en solo, ou en duo.
Les finalistes danseront une chorégraphie d'une durée de **8 minutes maximum** sur le *palo* de leur choix.

Attention : les danseuses/danseurs qui dépasseront le temps imparti seront pénalisé-e-s.

ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

Chaque danseuse/danseur souhaitant participer au concours doit envoyer la fiche d'inscription (Cf. dernière page) remplie et signée à mailto:concoursflamencodrome@gmail.com avec pour objet « **concours de flamenco 2026** » et avec les pièces demandées.

Chaque danseuse/danseur souhaitant participer au concours **doit s'acquitter de la somme de 30 €,** somme remboursée en cas de non sélection**.**

Le choix des finalistes se fera sur présélection vidéo. Chaque danseuse/danseur souhaitant participer au concours devra donc envoyer **une vidéo** de qualité d'une durée de 10 min **maximum** sur un *palo* imposé : **por Alegrias**.

La vidéo de chaque participant sera visionnée par des professionnels du flamenco. Ces derniers sélectionneront les finalistes.

La présélection est ouverte jusqu'au 24 mars 2026. **Aucune inscription ne sera acceptée après cette date**.

ATTENTION, le nombre de places est limité !

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

À compter du 31 mars 2026 le Centre Culturel Hispanique annoncera, par courrier électronique, les finalistes qui se produiront au 15ème Concours de Flamenco de la Drôme.

ARTICLE 3 : SÉLECTION

Les finalistes se produiront le **25 avril 2026** au Théâtre de la Ville de Valence.

L'ordre de passage sera tiré au sort.

Chaque finaliste est tenu d'être présent, au Théâtre de la Ville de Valence, à l'heure qui lui sera indiquée sur sa convocation et ceci pour le bon déroulement du Concours.

Les retardataires ne seront pas acceptés.

Chaque finaliste aura 8 minutes pour faire les balances et le filage avec ou sans musiciens.

82 rue Jean Vilar, 26000 VALENCE
centreculturelhispanique@gmail.com
+33 06 06 42 82 23

ARTICLE 4 : LE JURY

Les membres du jury seront communiqués ultérieurement.

ARTICLE 5 : LES PRIX

- **Catégorie solo avec musiciens :**

1er prix : 500 €
+ Une scène au tablao Café Ziryab à Madrid et un cours particulier avec Sarini Nieto
+ Une scène à Taberna Flamenca El Cortijo à Madrid
+ Une scène au tablao la Catedra de baile flamenco à Madrid et un cours particulier avec Rafael Jimenez El Tato

2ème prix : Une semaine de cours avec El Tato à l'école de flamenco la Catedra à Madrid

3ème prix : Une parure complète de bijou Carmencika + un bon d'achat de 30 €

- **Catégorie danseuse/danseur sur musiques enregistrées :**

1er prix : 300 €
+ Une semaine de stage en demi-pension avec Espiritu Andalus à Iznajar

2ème prix : Une paire de boucles Carmencika + 20 €

3ème prix : Un bijou Carmencika + 15€ bon d'achat

ARTICLE 6 : DROIT À L'IMAGE

Les concurrents cèdent leur droit à l'image au Centre Culturel Hispanique et ses partenaires qui pourront les utiliser dans le cadre de prises de vues, retransmissions télévisuelles, vidéos, photos ou autres, aux fins de communication et de promotion. Les candidat-e-s mineur-e-s devront avoir l'accord de leurs parents ou tuteurs légaux.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITÉS

Le Centre Culturel Hispanique décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels en coulisses ou en salle, chaque personne étant responsable de ses biens.

Le Centre Culturel Hispanique ne pourra être tenu pour responsable en cas de problème de santé d'un-e candidat-e.

Le Centre Culturel Hispanique ne pourra être tenu pour responsable en cas de blessure hors, ou dans, la salle d'accueil de l'événement (Vestiaires, coulisses, scène, théâtre, hall, accès extérieurs…).

Le Centre Culturel Hispanique ne pourra être tenu pour responsable en cas de préjudice quel qu'il soit, causé à toute personne ou subi par elle, y compris les professeur-e-s, les candidat-e-s et/ou le public, tant au cours des épreuves qu'au cours des déplacements occasionnés par, et/ou pour, le concours.

Les candidat-e-s doivent être couverts par leur assurance responsabilité civile ou celle de leur association ou structure de danse.
Les candidat-e-s doivent fournir une attestation d'assurance, au plus tard, le jour du concours.

ARTICLE 8 : ACCEPTATION

- L'inscription et la participation au concours impliquent l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- L'acceptation du droit à l'image est obligatoire.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement sans notification préalable.
- Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les horaires au cas où le nombre de participants l'exigerait et d'annuler le concours si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.
- Toute inscription est définitive. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement, sauf si le Centre Culturel Hispanique devait annuler le Concours pour cas de force majeure.

82 rue Jean Vilar, 26000 VALENCE
centreculturelhispanique@gmail.com
+33 06 06 42 82 23

CONCOURS DE FLAMENCO 25 AVRIL 2026

FICHE D'INSCRIPTION

Nom :..... Prénom :..... Date de naissance :.....

Adresse : .....

Téléphone :..... Email :.....

Nom et prénom du responsable et/ou professeur-e de danse ou académie : ----------
Nombre d'années de flamenco : ----------

Catégorie (cocher une case) :
Solo avec musiciens □ Solo sur musique enregistrée □

Palo dansé (hors Rumba) : ……
Durée : ……

Informations obligatoires SACEM :

Compositeurs (**SEULEMENT POUR LES MUSIQUES ENREGISTRÉES) : ……**

Titre(s) (**SEULEMENT POUR LES MUSIQUES ENREGISTRÉES) : …….**

Joindre à votre dossier :

- Cette **fiche d'inscription remplie et signée**
- Votre **vidéo** de qualité par le biais de WeTransfer : https://wetransfer.com/ à l'adresse suivante : concoursflamencodrome@gmail.com
- Votre **musique** de qualité par le biais de WeTransfer : https://wetransfer.com/ à l'adresse suivante : concoursflamencodrome@gmail.com **SEULEMENT POUR LES MUSIQUES ENREGISTRÉES**
- Une **enveloppe timbrée** (nom et adresse du chorégraphe ou du danseur ou du professeur ou du responsable du groupe)
- Une **copie** de votre **pièce d'identité**
- Une **attestation d'assurance**
- Un **certificat médical** de moins de 3 mois à fournir le jour du concours
- L'autorisation du représentant légal pour les mineurs
- Un bref ***curriculum vitae*** relatif à votre propre expérience dans le domaine du flamenco
- Le **paiement**, par chèque à l'ordre de : **Centre Culturel Hispanique**, ou par virement bancaire (IBAN : **FR76 1027 8089 0500 0201 2330 146**), des frais de participation au concours (**30 €**) qui seront remboursés en cas de non-sélection.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.

Pour les candidat-e-s avec musiques enregistrées, il est demandé d'apporter une clé USB du morceau musical, le jour du concours.

Fiche d'inscription à renvoyer **avant le 25 mars 2026 à :**

Centre Culturel Hispanique Concours de flamenco
MPT La Chamberlière
82 rue Jean Vilar
26000 Valence

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepte les modalités :

Signature obligatoire précédée de la mention **« Lu et approuvé »**